

**GUIDES DE PLANIFICATION
DE L'ADAPTATION AUX
CHANGEMENTS CLIMATIQUES
POUR LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES**



GUIDE N° 6

**SUIVRE LES PROGRÈS
ET LES CHANGEMENTS**

Ces guides ont été produits par le Centre autochtone de ressources environnementales (CARE) en partenariat avec la bande de la nation Sioux Valley Dakota du Manitoba et la Nation des Cris de Peter Ballantyne, communauté de Deschambault Lake, de la Saskatchewan. Le CARE a mis les guides à jour en 2020 sous la direction de la Première Nation des T'Sou ke de la Colombie Britannique et de la Nation crie de Fox Lake du Manitoba.

Veuillez adresser toute question ou tout commentaire sur ces guides à earth@yourcier.org.

© Centre for Indigenous Environmental Resources Inc, 2006 et 2020. Tous droits réservés. La reproduction de ces documents est permise sans autorisation expresse du Centre autochtone de ressources environnementales sous réserve d'une reproduction exacte non utilisée à des fins commerciales ou de façon trompeuse. Aucune modification n'est permise sans l'autorisation du Centre autochtone de ressources environnementales.

Ces guides ont été mis à jour grâce au soutien financier du Programme d'adaptation aux changements climatiques des Premières Nations de Relations Couronne Autochtones et Affaires du Nord Canada.



Crown-Indigenous Relations
and Northern Affairs Canada

Relations Couronne-Autochtones
et Affaires du Nord Canada



CENTRE FOR INDIGENOUS ENVIRONMENTAL RESOURCES

GUIDES

DE PLANIFICATION DE L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

1



Entreprendre
le processus de
planification

2



Impacts du
changement climatique
sur la communauté

3



Déterminer la viabilité
de la communauté et
ses vulnérabilités au
changement climatique

4



Trouver
des solutions

5



Prendre des
mesures adaptatives

6



Suivre les progrès
et les changements

TABLE DES MATIÈRES

Glossaire	1
À propos des guides	2
Pour comprendre le processus de planification	5
Comment utiliser ces guides	6
Qu'apprendrez vous dans ce guide?	7
Suivre les progrès et les changements	7
Suivre le bon déroulement du plan et l'adapter	7
Évaluer les mesures	7
Évaluer les indicateurs	8
Adapter les mesures et les activités	9
Faire le suivi du plan d'adaptation aux changements climatiques	9
Adapter votre plan	12
Revoir la planification de l'adaptation aux changements climatiques	12
Conclusion	13
Liste de vérification du Guide n° 6	14
Références	15
Notes	16

GLOSSAIRE

Adaptation : le processus d'ajustement au changement climatique réel ou attendu et à ses effets.

Capacité d'adaptation : le degré de facilité ou de difficulté avec lequel la communauté s'adaptera aux changements à venir (avant la mise en œuvre de toute mesure d'adaptation).

Climat : le mot « climat » désigne le régime climatique à long terme d'une région donnée. Les paramètres qui déterminent les conditions météorologiques d'une région – précipitations, température, vent, etc. – sont mesurés quotidiennement, tandis que le climat décrit ce à quoi ressemblent ces conditions dans la durée (souvent sur la base de moyennes sur trente ans). Les conditions météo peuvent changer de façon spectaculaire au jour le jour, mais le climat devrait être relativement constant dans le temps. Cela se résume par le vieil adage selon lequel « le climat, c'est ce à quoi on s'attend; le temps qu'il fait, c'est ce qu'on a ».

Gaz à effet de serre (GES) : la vie sur Terre est possible parce que différents gaz de l'atmosphère retiennent la chaleur et maintiennent la planète à une température viable. Ces gaz qui gardent la Terre chaude sont appelés gaz à effet de serre (GES). Lorsque la quantité de GES augmente, la Terre se réchauffe davantage.

Savoir autochtone : pour les besoins du présent guide, le savoir autochtone se définit comme suit : « Un système holistique de connaissances acquises au fil du temps par l'expérience ou l'observation et liées à la culture, à la langue, à la vie spirituelle et aux modes de subsistance des peuples autochtones. » (CARE et UBC, 2011)

Magnitude : l'importance ou l'ampleur de l'effet du changement climatique sur un réseau ou une communauté (p. ex. un feu de forêt non maîtrisé pourrait endommager lourdement les infrastructures d'une communauté).

Atténuation : une intervention qui a pour effet de réduire les sources ou d'augmenter les puits de gaz à effet de serre. Il peut aussi s'agir de la réduction des sources de substance qui appauvrissent la couche d'ozone (p. ex. monoxyde de carbone, oxydes d'azote, etc.).

Sensibilité : les caractéristiques du réseau ou de la communauté (p. ex., une petite source d'eau potable risquerait fort de se tarir en cas de grave sécheresse associée au changement climatique).

Viabilité : la viabilité peut être considérée comme la capacité d'une communauté à s'adapter et à devenir plus résiliente aux impacts du changement climatique pour pouvoir continuer à prospérer.

Vulnérabilité : dans le présent document, nous utiliserons expressément le terme vulnérabilité pour décrire toute prédisposition (tendance) d'une communauté susceptible d'accroître la probabilité d'être touchée négativement par le changement climatique (GIEC, 2014).

À PROPOS DES GUIDES

Les guides de planification de l'adaptation aux changements climatiques pour les communautés autochtones sont une série de guides qui donnent un aperçu du processus de planification de l'adaptation aux changements climatiques en six étapes.

Le but des six guides est de fournir une ressource en matière de changement climatique et d'adaptation facile à utiliser et adaptée à la culture pour aider les communautés autochtones à planifier leur adaptation afin d'éviter ou d'atténuer autant que possible les impacts du changement climatique ou de s'y adapter. Le processus de planification décrit dans ces guides permet une large application, une adaptation locale et des modifications continues.

Pour comprendre le processus de planification

Chaque guide a pour thème l'une des six étapes de la planification de l'adaptation aux changements climatiques. Les six guides (et les activités connexes qui y sont proposées) traitent essentiellement des sujets suivants :



GUIDE N° 1: ENTREPRENDRE LE PROCESSUS DE PLANIFICATION

Comprendre l'importance de l'adaptation aux changements climatiques et constituer une équipe formée de dirigeants et de membres de la communauté qui apportera son soutien au processus de planification de l'adaptation aux changements climatiques.

Activités :

1. Rencontrer les dirigeants de la communauté : rédiger une note d'information à l'intention des dirigeants de la communauté pour leur expliquer en quoi consiste le projet et l'importance d'inclure l'adaptation aux changements climatiques dans les plans et les décisions de la communauté pour assurer sa prospérité à long terme.
2. Créer un groupe de travail : produire une brochure décrivant dans leurs grandes lignes les rôles et responsabilités des membres du groupe de travail et recruter des membres éventuels.
3. Organiser une activité communautaire : informer la communauté de la planification de l'adaptation aux changements climatiques et offrir à ses membres l'occasion d'échanger des idées, de faire des suggestions et de donner des orientations en organisant une activité ou un événement de sensibilisation.



GUIDE N° 2: IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LA COMMUNAUTÉ

Comprendre les impacts du changement climatique et ses effets sur les communautés autochtones, apprendre à distinguer l'adaptation (l'ajustement aux impacts du changement climatique) de l'atténuation (la réduction ou la prévention de ses impacts) et déterminer les impacts du changement climatique sur votre communauté.

Activités :

1. Recueillir de l'information de base : rassembler de l'information sur le milieu naturel et l'environnement dans votre communauté, y compris sur les modes d'utilisation des terres et de vie qui s'y pratiquent (p. ex. les établissements actuels et passés et l'utilisation traditionnelle ou aux fins de subsistance des terres, des eaux, de la faune et de la flore, ou leur exploitation commerciale).
2. Organiser une séance de remue méninges sur les observations locales relatives au changement climatique : dresser une liste des impacts du changement climatique observés par les membres de la communauté et indiquer quelles ont été leurs incidences sur leurs activités.



GUIDE N° 3: DÉTERMINER LA VIABILITÉ DE LA COMMUNAUTÉ ET SES VULNÉRABILITÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Définir une vision communautaire pour un avenir résilient au changement climatique, comprendre la différence entre la viabilité de la communauté et sa vulnérabilité au changement climatique et construire différents scénarios de changement climatique pour la communauté (p. ex., absence d'adaptation versus adaptation réussie).

Activités :

1. Définir la vision de la communauté : se faire une idée de la vision d'avenir des membres de la communauté, y compris de ce qui devrait être préservé ou ajouté (ce qui manque actuellement), des problèmes auxquels elle fait face et qu'elle souhaiterait résoudre et des choses à ne pas faire entrer dans la communauté pour s'assurer qu'elle reste saine et prospère.
2. Procéder à une séance de remue méninges sur la viabilité : comprendre en quoi la communauté est viable sur les plans environnemental, économique, social et culturel.
3. Procéder à une séance de remue méninges sur la vulnérabilité : comprendre à quels points de vue la communauté pourrait être vulnérable aux impacts du changement climatique relevés au Guide n° 2 et au cours de la précédente activité de remue méninges sur la viabilité.
4. Classer les aspects vulnérables : comprendre à quels points de vue la communauté pourrait être le plus vulnérable aux impacts attendus du changement climatique.
5. Faire des liens : comprendre, le cas échéant, comment les vulnérabilités au changement climatique sont liées à plusieurs secteurs de viabilité (environnement, économie, société et culture).
6. Créer un diagramme d'influences : dresser une liste des effets définitifs du changement climatique sur la communauté (c. à d. illustrer les changements susceptibles de survenir dans la communauté en raison des impacts prévus du changement climatique).
7. Bâtir des scénarios : se faire une idée de ce à quoi pourrait ressembler la communauté si les impacts du changement climatique se produisent et si aucune mesure d'adaptation n'est mise en œuvre, si le changement climatique et le développement de la communauté surviennent sans mesure d'adaptation et si des mesures d'adaptation fructueuses sont mises en œuvre.



GUIDE N° 4: TROUVER DES SOLUTIONS

Trouver des solutions d'adaptation au changement climatique, les classer par ordre de priorité et déterminer la faisabilité de chacune d'elles.

Activités :

1. Revoir le diagramme d'influences : dresser une liste de solutions d'adaptation possibles pour aider la communauté à atténuer autant que possible ou à éliminer les effets négatifs et à renforcer les effets positifs.
2. Revoir les scénarios : autre méthode pour produire une liste de solutions possibles.
3. Déterminer la faisabilité : présélection de solutions d'adaptation réalisables.
4. Établir les priorités pour la planification liée au changement climatique : à partir de la liste de solutions réalisables, dresser la liste des solutions prioritaires que les membres de la communauté souhaiteraient voir mettre en œuvre en premier lieu.
5. Dresser la liste complète des priorités : liste complète des solutions prioritaires relevées à l'activité précédente en collaboration avec différents groupes de membres de la communauté et qui peuvent être mises en œuvre dans la communauté.



GUIDE N° 5: PRENDRE DES MESURES ADAPTATIVES

S'informer des réussites antérieures de la communauté, élaborer un plan d'action pour mettre en œuvre vos solutions d'adaptation au changement climatique, s'assurer de la participation continue de la communauté au processus d'adaptation au changement climatique et souligner vos réalisations.

Activités :

1. Prise de décision dans la communauté : mieux s'informer des réussites passées de la communauté et de ses processus décisionnels pour savoir comment ils peuvent éclairer le processus actuel de planification de l'adaptation aux changements climatiques.
2. Élaborer un plan d'action : travailler avec les dirigeants et les membres du groupe de travail pour créer un plan d'action détaillé qui indique comment chacune des solutions d'adaptation peut être mise en œuvre dans la communauté, y compris leur ordre de priorité, les ressources requises, les rôles et responsabilités, les étapes jalons, les budgets, les échéanciers et les indicateurs de succès.
3. L'arbre des défis : présenter le plan d'action à l'ensemble de la communauté et trouver les moyens par lesquels les membres de la communauté peuvent appuyer ou aider à mettre en œuvre les différentes solutions et mesures d'adaptation.



GUIDE N° 6: SUIVRE LES PROGRÈS ET LES CHANGEMENTS

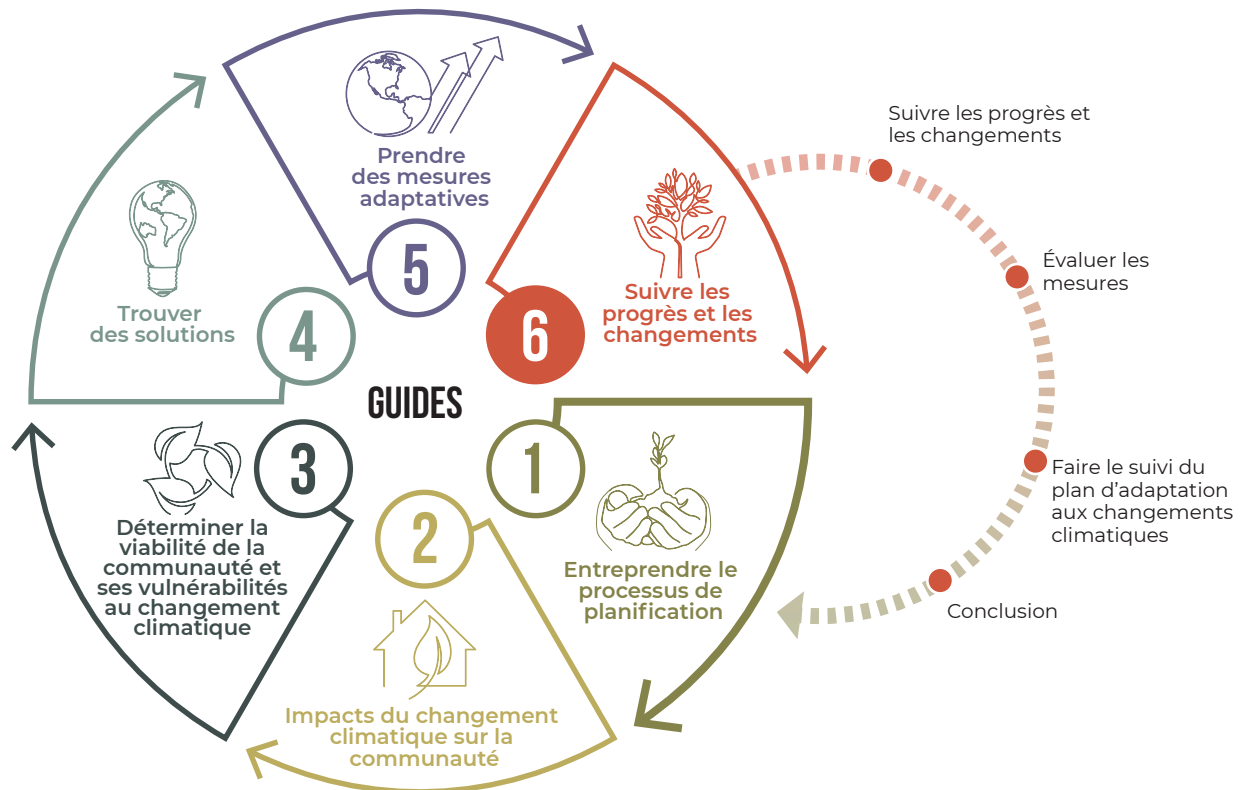
Suivre et évaluer la réussite du plan action d'adaptation au changement climatique, modifier les activités et les mesures (au besoin) et comprendre l'importance de revoir plus tard le processus de planification de l'adaptation aux changements climatiques pour s'assurer de son utilité pour la communauté.

Activités :

1. Évaluer votre plan d'action : évaluer le plan de mesures d'adaptation et déterminer si des progrès ont été réalisés vers l'atteinte de l'objectif d'adaptation de la communauté.

POUR COMPRENDRE LE PROCESSUS DE PLANIFICATION

Les guides se complètent les uns les autres et sont destinés à être utilisés dans l'ordre (de 1 à 6). Chaque guide présente de l'information, des aspects à prendre en considération et des activités qui guident l'utilisateur à travers chacune des étapes du processus de planification et le prépare à l'étape suivante de la planification. Les activités sont conçues pour faire participer les membres de la communauté au processus de planification. Ce ne sont que des suggestions, et vous êtes libre de modifier ou d'adapter certaines d'entre elles pour mieux répondre aux besoins de votre communauté.



COMMENT UTILISER LES GUIDES

Vous trouverez dans chaque guide des informations générales pertinentes sur le sujet et l'étape de planification qui y sont couverts ainsi que des considérations, des conseils et des activités importants qui vous aideront à réaliser cette étape du processus de planification.

Nota: les activités suggérées dans les guides sont conçues pour faire participer les membres de la communauté au processus de planification; vous pouvez toutefois modifier certaines d'entre elles pour mieux répondre aux besoins de votre communauté.
















Liste de vérification

Dans chacun des six guides, vous trouverez une liste de vérification comme celle de l'exemple ci dessous pour vous aider à rester sur la bonne voie et à réaliser chacune des activités de planification nécessaires pour mener à bien cette étape du processus de planification de l'adaptation aux changements climatiques. Le coordonnateur de projet peut se servir des listes de vérification comme d'un outil pour savoir combien de tâches doivent être accomplies, qui doit se charger de les réaliser et quels progrès ont été accomplis. Ces listes se trouvent à la fin de chaque guide, mais vous pouvez aussi vous reporter à l'annexe I pour voir l'ensemble des listes de vérification des six guides.

Tâche	Recommandé pour accomplir la tâche	Progrès
Désigner un coordonnateur de projet		Achevée
Rencontrer les dirigeants	Coordonnateur	Achevée
Créer un groupe de travail	Coordonnateur	En cours (rencontre prévue)
Informers les membres de la communauté	Coordonnateur	Inachevée

Les symboles utilisés dans les guides

Dans les guides, nous utilisons les symboles que voici pour indiquer qu'un type particulier de rencontre ou d'activité est suggéré :

				
Activité	Rencontre générale Nota : le symbole « Rencontre générale » indique une rencontre avec d'autres groupes qui ne sont pas expressément indiqués ci après : <ul style="list-style-type: none"> • Rencontre avec les aînés. • Rencontre communautaire • Rencontre avec les jeunes 	Réunion du groupe de travail	Documents	Liste de vérification
				
Information importante	Savoir autochtone	Environnement	Économie	Société
				
Culture	Hiver	Été	Printemps	Automne

Encadrés

Dans les encadrés de couleur des guides, vous trouverez des récits et des exemples de changements climatiques et de planification communautaire provenant de communautés autochtones, ainsi que des exemples de collaboration entre le CARE et des participants de communautés réalisant les activités suggérées pour mobiliser la participation au projet.

QU'APPRENDREZ VOUS DANS CE GUIDE?

Aux guides 1 à 5, vous avez constitué une équipe de planification de l'adaptation aux changements climatiques, rassemblé de l'information de base et défini les priorités en matière d'adaptation avant de travailler avec la communauté à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan d'action. Maintenant, au Guide n° 6, vous allez surtout vous consacrer à évaluer la réussite de votre plan d'adaptation aux changements climatiques et y apporter des modifications pour vous assurer qu'il demeure utile à la communauté aussi bien maintenant qu'à l'avenir.

SUIVRE LES PROGRÈS ET LES CHANGEMENTS

Suivre le bon déroulement du plan et l'adapter

Il est important d'avoir une méthode de suivi bien structurée pour suivre les progrès, apporter les changements nécessaires et s'assurer que le plan d'adaptation aux changements climatiques de la communauté lui permette d'atteindre ses objectifs. Sans suivi du succès des mesures à prendre et des initiatives, il est difficile de savoir réellement si le plan d'adaptation de la communauté atteint les résultats attendus. Il peut s'agir de suivre le bon déroulement de vos initiatives, mais aussi de surveiller les impacts du changement climatique observés par la communauté et de se tenir au fait de ses besoins en matière de viabilité et de développement.

Pour vous permettre de suivre vos progrès, le Guide n° 6 porte principalement sur deux types d'évaluation. D'abord, vous parcourrez les différentes étapes du processus d'évaluation des mesures ou solutions d'adaptation individuelles énoncées dans votre plan pour en mesurer l'efficacité. Ensuite, et plus largement, vous examinerez l'ensemble du plan d'adaptation afin de déterminer s'il permet à la communauté de réaliser sa vision de résilience aux changements climatiques et de vérifier si le concept d'adaptation s'intègre bien à d'autres processus de planification ou décisionnels de la communauté.

Vous commencerez par évaluer les solutions d'adaptation précises qui ont été, ou qui sont mises en œuvre dans votre communauté.

Évaluer les mesures

Les mesures à prendre, qu'il s'agisse de projets, de politiques ou d'autres initiatives, font-elles avancer la communauté dans la bonne direction? Pour répondre à cette question, vous allez commencer par revoir et évaluer l'efficacité des mesures et solutions d'adaptation individuelles qui ont été proposées et mises en œuvre. Il est important de suivre les progrès et la réussite de ces mesures pour s'assurer de leur bonne mise en œuvre (efficace, en temps voulu, etc.) et de l'atteinte des résultats attendus. Les projets et les politiques ont parfois des résultats inattendus (positifs ou négatifs), et il est important de bien les discerner pour comprendre tous les effets des mesures prévues dans votre plan d'adaptation aux changements climatiques.

Pour faciliter autant que possible l'évaluation de vos mesures, les équipes responsables de leur application se doivent de tenir des dossiers et de prendre des notes. Par exemple, si des problèmes ou des incertitudes surgissent, si les plans changent en raison de nouvelles ressources financières ou humaines ou si la portée d'une mesure est modifiée (en plus ou en moins), un membre de l'équipe doit le consigner par écrit. Il convient aussi pour les membres de l'équipe de noter par écrit leurs réflexions sur ces changements pour disposer ainsi d'informations personnelles plus détaillées sur les progrès accomplis ou les difficultés rencontrées. Tout cela est bon pour la gestion globale du projet et en facilite l'évaluation.

Pour évaluer les mesures prévues par le plan, le mieux est de créer une équipe d'évaluation ou de suivi distincte formée d'un échantillon représentatif des membres de la communauté. Vous pouvez également adopter une forme d'évaluation plus participative en incluant des membres de l'équipe du projet responsables de chacune des mesures à prendre (projets, politiques ou initiatives) dans votre équipe de suivi. Cela peut encore conduire

à une évaluation objective et indépendante, car les membres de l'équipe ne seront plus les seuls à évaluer leurs projets; ils travailleront avec d'autres membres de la communauté pour faire des observations sur le projet et en examiner attentivement les réussites et les difficultés.



RENCONTRE GÉNÉRALE | Pour chaque projet, l'équipe d'évaluation ou de suivi devra :

- rencontrer les personnes qui travaillent au projet et celles qui sont touchées par le projet (p. ex. si le projet vise à fournir des possibilités récréatives aux jeunes, l'équipe devra parler aux jeunes). L'équipe devra examiner le plan initial contenant les mesures à prendre (p. ex. les projets, politiques ou initiatives), les notes de rencontres, les dossiers financiers et autres documents pour se faire une bonne idée du projet;
- tenter de procéder à l'évaluation des progrès réalisés dans l'application des mesures du plan tous les six mois, ou chaque fois que survient une difficulté. **Nota :** il faut aborder et régler les problèmes dès que possible, voire dès leur apparition, même si cela ne suit pas rigoureusement le calendrier de six mois proposé. Il est utile de désigner la personne qui se chargera de faire le suivi des problèmes et d'en faire part au fur et à mesure qu'ils surviennent. Cela vous permettra de cerner rapidement les problèmes et les difficultés et d'apporter des modifications en conséquence. Cela vous permettra aussi de vous appuyer sur les aspects du projet qui fonctionnent bien. À la fin du projet, dressez la liste des leçons apprises qui pourront s'appliquer à des mesures ultérieures pour en favoriser autant que possible la réalisation;
- utiliser les tableaux créés au Guide n° 5 par le groupe de travail pour élaborer un cadre de mise en œuvre servant à évaluer chaque mesure;
- répondre aux questions du tableau ci dessous pour faciliter l'évaluation des catégories, et ce pour les différentes mesures à prendre; l'équipe pourra ajouter toute autre question supplémentaire à la liste suggérée :

Mesures	Rôles et Responsabilités	Étapes jalons	Préalables budgétaires	Échéanciers détaillés	Indicateur de succès	Autres besoins en matière de planification
	Les personnes proposées sont-elles en mesure d'assumer leurs responsabilités?	Les étapes jalons sont-elles atteintes dans les délais prévus?	Le budget des décaissements est-il suffisant?	Le projet est-il actuellement dans les temps?	Ces indicateurs de succès ont-ils été atteints?	Quelle est l'incidence de la mesure sur chacun des quatre secteurs de viabilité (environnement, culture, société, économie)?
	Les rôles attribués sont-ils appropriés ou des rôles nouveaux ou différents sont-ils requis?	Les objectifs associés à chacune des étapes sont-ils atteints comme prévu?	Le budget consacré au temps des personnes (à l'interne et à l'externe) est-il suffisant?	Le projet continuera-t-il de respecter les échéanciers?		

Évaluer les indicateurs

Le choix de bons indicateurs de succès est un aspect important du processus d'évaluation. Les indicateurs choisis doivent permettre de mesurer réellement l'atteinte des résultats; il arrive que les indicateurs utilisés paraissent liés au résultat attendu sans toutefois indiquer réellement si la mesure est utile à l'atteinte du résultat souhaité. Par exemple, si le projet a notamment pour objectif de mieux sensibiliser la communauté aux moyens à prendre pour réduire les risques de feux de forêt par la tenue d'ateliers pédagogiques, évaluer l'atteinte de cet objectif en fonction du nombre de participants ne dira aucunement si ces derniers ont appris quelque chose sur les facteurs de risque de feux de forêt ou s'ils appliquent ce qu'ils ont appris dans leur vie de tous les jours. Ce qui ne veut pas dire que vous ne devez pas noter le nombre de participants, mais que pour connaître et évaluer l'efficacité des ateliers vous devrez utiliser un ou plusieurs indicateurs plus précis.

Par exemple, s'il existe une feuille de présence avec les coordonnées des participants (noms, numéros de téléphone et adresses de courriel), l'équipe d'évaluation pourra s'en servir pour communiquer avec eux un ou deux mois plus tard pour leur demander ce qu'ils ont retenu de l'atelier et s'ils appliquent ce qu'ils y ont appris dans leur vie de tous les jours (p. ex. débroussailler, appliquer les pratiques Intelli feu, etc.).

Les indicateurs peuvent être d'ordre qualitatif (p. ex. les opinions et les perceptions) ou quantitatif (p. ex. nombres, proportions ou pourcentages). Ceux que vous utiliserez pour vos mesures devraient être :

- valables (mesurent ils vraiment le résultat?);
- fiables (sont ils uniformes dans le temps?);
- sensibles aux changements (pour demeurer liés aux résultats);
- simples (faciles à obtenir et à analyser);
- utiles (faciliteront ils la prise de décision?);
- d'un coût abordable (peuvent ils être mesurés dans les limites du budget?).

ADAPTER LES MESURES ET LES ACTIVITÉS

Au cours de l'évaluation (soit à l'étape des six mois ou plus tôt lorsqu'un problème est signalé), il devient parfois évident qu'une mesure n'atteint pas ses objectifs, qu'elle n'est pas appliquée conformément à l'échéancier du projet ou qu'elle entraîne des coûts supérieurs à ceux prévus. Ne vous en faites pas trop – c'est ici que le suivi des mesures et l'évaluation de la mise en œuvre des projets ou des politiques peuvent contribuer à la réussite.

Recherchez à quel moment les activités du projet ont commencé à dévier de la trajectoire prévue et travaillez de concert avec l'équipe responsable de la mesure pour apporter les correctifs nécessaires. Vérifiez s'il est possible de repousser la date limite du projet, d'accéder à des ressources financières ou humaines supplémentaires pour faciliter sa mise en œuvre ou de modifier la portée de la mesure. L'une au moins de ces options devrait pouvoir vous aider.

Appuyez vous sur les résultats du processus d'évaluation pour modifier les activités et les plans relatifs aux mesures ultérieures. Tirez des leçons des difficultés rencontrées pour les atténuer ou éviter qu'elles ne se reproduisent à l'avenir. Apprenez de vos réussites et intégrez les leçons apprises à vos projets.

Faites preuve de transparence et partagez avec la communauté l'information relative aux réussites et aux défis associés aux mesures prises dans le cadre du plan d'adaptation aux changements climatiques.

Cette information pourrait être partagée à l'occasion des réunions du conseil ou de rassemblements communautaires, sur les médias sociaux, dans des bulletins d'information, sur les ondes de la station de radio locale, sur des babillards ou au moyen d'affiches, bref par tout moyen permettant d'en faire part à la communauté.

FAIRE LE SUIVI DU PLAN D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

En plus de suivre et d'évaluer les mesures individuelles prises par la communauté dans le cadre du plan d'adaptation aux changements climatiques, il vous faudra aussi suivre le plan lui même dans son ensemble. Ce plan aide t il la communauté à réaliser sa vision? Répond il comme prévu aux vulnérabilités au changement climatique? Les impacts climatiques locaux et les vulnérabilités qui en résultent sont ils survenus comme prévu ou autrement? Le concept d'adaptation a t il été intégré à d'autres processus de planification ou décisionnels de la communauté? Les sections et les activités qui suivent vous aideront à répondre à ces questions.

La participation de la communauté est essentielle

Par l'entremise du groupe de travail et de rencontres avec les jeunes, les aînés et d'autres membres intéressés, la communauté a joué un rôle important dans l'élaboration de votre plan d'adaptation au changement climatique. Ces personnes et d'autres membres encore de la communauté ayant manifesté un intérêt jouent aussi un rôle important dans le processus de suivi. Assurez vous de faire participer le plus grand nombre possible de membres et groupes différents de la communauté au processus d'évaluation. Plus les réactions seront nombreuses, plus vous serez en mesure de savoir si le plan atteint l'objectif fixé par la communauté et de quelle manière il y parvient.

Les suggestions qui suivent vous aideront à évaluer dans quelle mesure le plan d'adaptation aux changements climatiques aide la communauté à atteindre son objectif. Il est également possible que plusieurs des activités réalisées aux étapes de la planification de l'adaptation aux changements climatiques (c. à d. celles des guides n° 1 à 5) puissent à nouveau vous servir – moyennant de légères modifications – pour le suivi des difficultés rencontrées et des besoins de la communauté. L'information apportée par les membres de la communauté au cours de ces séances interactives pourra s'ajouter à celle déjà recueillie (lors du suivi de la bonne marche de divers projets ou politiques) pour surveiller les progrès du plan d'adaptation aux changements climatiques. Tout cela vous aidera à vous faire une idée du succès du plan d'adaptation aux changements climatiques et à savoir s'il aide toujours la communauté à avancer dans la direction souhaitée.

Évaluer votre plan d'action

Recueillir et examiner à la fois les réactions des membres de la communauté et les indicateurs servant à évaluer les mesures et les solutions d'adaptation individuelles peut vous aider à savoir si votre plan permet à la communauté d'avancer dans la direction voulue. Les étapes ou suggestions que voici vous aideront à recueillir de l'information pertinente, à l'examiner et à l'évaluer pour mesurer l'efficacité de votre plan d'évaluation :

1. **Définir les paramètres qui détermineront si l'objectif d'adaptation de la communauté a été atteint.** Trouvez l'information ou les paramètres dont vous aurez besoin pour déterminer s'il y a eu un changement et si la communauté progresse vers l'atteinte de son objectif. Autrement dit, quelle information vous dira si vous êtes parvenu ou non à atteindre votre objectif, s'il y a eu ou non un changement?
2. **Recueillir de l'information pour mesurer le progrès réalisé (ou non réalisé).** Pour déterminer si la communauté progresse vers l'atteinte de son objectif, vous devrez recueillir de l'information qui vous aidera à savoir s'il y a eu des progrès, et le cas échéant, à quels points de vue. Pour ce faire, vous pouvez recueillir les réactions des membres de la communauté pour savoir s'ils perçoivent des progrès et, le cas échéant, à quels points de vue. Il existe pour ce faire plusieurs approches possibles. Vous pourriez effectuer un sondage, distribuer un questionnaire, mener des entrevues, organiser un atelier, une rencontre ou une journée portes ouvertes, ou recourir à toute autre méthode permettant de dialoguer avec les membres de la communauté pour connaître leur avis sur le processus d'adaptation. L'information ainsi recueillie est de nature qualitative, car il s'agit d'opinions, d'expériences et de points de vue. Mais vous pouvez aussi recueillir de l'information quantitative (numérique) en vous servant de l'information ou des indicateurs précis déjà présentés (plus haut dans ce guide et au guide n° 5) pour évaluer chaque solution d'adaptation individuelle mise en œuvre.
3. **Analyser l'information.** Examinez les réactions et l'information recueillies pour déterminer dans quelle mesure le plan général progresse vers l'atteinte de l'objectif de la communauté. Comparez ces données aux paramètres (de l'étape 1 de l'activité) qui vous indiquent que vous êtes sur la bonne voie. Les réactions de la communauté et l'information recueillie viennent-elles corroborer les paramètres et confirmer les progrès vers l'atteinte de votre objectif? Y a-t-il des incohérences entre les deux? Les réactions montrent-elles qu'il n'y a pas de progrès? Semblent-elles indiquer que vous vous orientez peut-être vers un résultat différent de celui initialement prévu? Les résultats font-ils état de problèmes ou d'obstacles? Prenez suffisamment de temps pour revoir et analyser l'information et les réactions recueillies, ainsi que les résultats de la comparaison avec les paramètres de l'étape 1, et pour réfléchir à tout cela. Il peut être utile de demander à une ou deux personnes de recueillir de l'information et de l'examiner pour déterminer si des progrès ont été réalisés pour ensuite faire part de vos conclusions à l'équipe de suivi ou d'évaluation ou à la communauté.
4. **Réfléchir à ce que vous avez appris.** Si vous constatez que vous n'avancez pas beaucoup vers l'atteinte de votre objectif, demandez-vous pourquoi il en est ainsi (p. ex. peut-être n'avez-vous pas les ressources adéquates pour appuyer les mesures requises). Si vous parvenez à comprendre pourquoi les choses n'avancent pas, vous pourrez plus facilement y remédier en modifiant le plan en conséquence. La prochaine section traitera de la façon de modifier vos mesures ou votre plan si vous constatez que vous n'atteignez pas votre objectif comme prévu. Il se peut aussi que votre évaluation mette en relief vos réalisations et montre que de grands progrès ont été accomplis vers l'atteinte de votre objectif d'adaptation.
5. **Partager vos conclusions.** À la fin de l'évaluation, n'oubliez pas de présenter vos conclusions à la communauté. Vous la tiendrez ainsi informée de l'évolution des choses et offrirez à tous l'occasion de faire part d'observations, de réactions ou de suggestions pour aller de l'avant, surtout si le plan ne progresse pas aussi bien que prévu. Cela vous donne aussi la possibilité de souligner vos réalisations et vos progrès.

Ces suggestions, légèrement modifiées, proviennent du document [Evaluating Community Projects - A Practical Guide](https://www.jrf.org.uk/sites/default/files/jrf/migrated/files/1859354157.pdf). Pour en savoir plus sur le sujet, visitez le site Web des auteurs à : <https://www.jrf.org.uk/sites/default/files/jrf/migrated/files/1859354157.pdf>

Adapter votre plan



RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL | Il est conseillé de se réunir périodiquement avec le groupe de travail (p. ex. chaque année ou tous les deux ans) pour revoir brièvement les réussites du plan et ses incidences sur la communauté. Cela permet à la communauté d'apporter des ajustements en cours de route sans devoir procéder trop souvent à l'examen systématique du plan. Par exemple, vous pourriez ainsi constater que des mesures projetées pour la troisième et la quatrième année devraient être prises plus tôt ou plus tard parce que les priorités ou les capacités de la communauté ont changé. Votre plan est un document vivant, ce qui veut dire qu'il est conçu pour être modifié en cours de route pour aider la communauté à se maintenir sur la bonne voie pour réaliser sa vision. Il est fort probable que le plan devra être adapté en fonction des changements locaux observés sur le plan environnemental, économique, social ou culturel. S'il n'est pas souhaitable de devoir apporter régulièrement de trop grands changements au plan, il est toutefois souvent possible de procéder à de petits ajustements pour aider la communauté à rester sur la voie de la viabilité. L'essentiel est de trouver un équilibre entre un plan offrant peu, voire aucune souplesse (ce qui ne permet pas à la communauté d'apporter des améliorations ou des ajustements) et une situation caractérisée par une trop grande souplesse (qui donne lieu à tellement d'ajustements qu'il ne semble même plus y avoir de plan). Invitez la communauté à participer à ces différentes étapes chaque fois que cela est approprié.

Adapter votre plan

Voici des exemples de types de changements liés à la viabilité de la communauté susceptibles d'occasionner des ajustements à votre plan au cours d'un examen. Votre communauté peut être aux prises avec des changements similaires ou différents :

- **environnement** : le changement climatique associé à la sécheresse est plus grave que prévu;
- **économie** : les projets antérieurs portent leurs fruits, et la création d'emplois devient moins urgente;
- **société** : le nombre de jeunes décrocheurs est à la hausse;
- **culture** : des personnes qui connaissent la langue locale reviennent dans la communauté et commencent à l'enseigner à l'école.

En plus d'examiner les réussites de votre plan et ses incidences sur la communauté, il est utile de s'assurer de l'intégration de la planification relative aux changements climatiques à d'autres aspects de la planification communautaire, comme celle relative à l'utilisation des terres, à la gestion des urgences, à la gestion des biens, etc. Cela vous aidera à faire en sorte que le processus de planification de l'adaptation aux changements climatiques et les divers éléments que vous avez pris le temps d'examiner et de mettre en œuvre sont eux aussi intégrés à d'autres aspects des mesures prises par la communauté.

Revoir la planification de l'adaptation aux changements climatiques



**RÉUNION DU
GROUPE DE TRAVAIL**



**RENCONTRE
GÉNÉRALE**



**SAVOIR
AUTOCHTONE**

N'oubliez pas que la planification de l'adaptation est un processus cyclique – elle ne sera jamais vraiment achevée et vous obligera à revoir vos objectifs d'adaptation. Une fois tous les six ou sept ans, il est important de reprendre tout le processus de planification de A à Z, ce qui toutefois ne veut pas dire de tout reprendre au début et de redéfinir votre vision. La vision que vous avez adoptée a été définie avec de nombreux membres différents de la communauté et elle correspond à leurs rêves et à leurs espoirs d'avenir pour la communauté. Gardez la (idée, image) à l'esprit et soumettez là de nouveau à l'attention de la communauté au moment de reprendre le processus de planification.

Une fois parvenu à cette étape, vous pourrez revoir plusieurs des activités proposées aux guides 2 à 5. Examinez les impacts du changement climatique pour voir si parmi les impacts locaux et les vulnérabilités

connexes de la communauté, certains sont nouveaux, ont évolué ou sont plus ou moins importants que prévu. Cette information éclairera le processus de planification, tout comme elle l'a fait à la première phase de la planification, en vous orientant vers des solutions qui tiennent compte des vulnérabilités au changement climatique qui touchent la communauté. Évaluez et revoyez les priorités et agissez pour déterminer la meilleure voie à suivre pour la communauté pour répondre aux besoins en matière d'adaptation aux changements climatiques et de planification communautaire au cours des cinq ou six prochaines années.

Pour revoir et évaluer les priorités, assurez-vous de faire participer les membres de la communauté pour que les idées ajoutées au « nouveau » plan reflètent l'avis du plus grand nombre possible. Cela vous aidera aussi à susciter un meilleur appui et plus d'enthousiasme pour cette nouvelle phase du processus de planification. Reportez vous aux activités des guides précédents pour des idées sur la façon de vous y prendre pour amener les dirigeants, le groupe de travail, les aînés, les jeunes et l'ensemble de la communauté à proposer des solutions aux nouveaux problèmes, à définir les priorités et à mettre en œuvre les idées. Ensemble, les dirigeants et les membres de la communauté peuvent mettre et maintenir la communauté sur la voie du succès!

CONCLUSION

Excellent travail. Vous êtes parvenu avec succès à faire les six étapes du processus de planification de l'adaptation aux changements climatiques! En suivant systématiquement chacun de ces six guides, vous avez :

- acquis une compréhension de l'importance de l'adaptation aux changements climatiques et formé une équipe de membres de la communauté pour superviser le processus de planification;
- pris connaissance de témoignages sur la façon dont le changement climatique touche d'autres communautés autochtones partout au Canada, dégagé les impacts précis du changement climatique dans votre communauté et appris à faire la distinction entre les concepts d'adaptation et d'atténuation;
- défini la vision de la communauté pour un avenir résilient au changement climatique, examiné à quels points de vue votre communauté est déjà viable et sous quels rapports elle pourrait être vulnérable aux impacts du changement climatique, et bâti différents scénarios d'avenir pour voir ce à quoi pourrait ressembler la communauté si des mesures d'adaptation sont ou non mises en œuvre;
- dégagé et priorisé des solutions d'adaptation visant à atténuer les effets du changement climatique et déterminé leur faisabilité dans votre communauté;
- appris au sujet des réussites passées de la communauté et élaboré un plan d'action pour mettre en œuvre vos solutions d'adaptation aux changements climatiques, et ce tout en assurant la participation suivie de la communauté au processus d'adaptation aux changements climatiques;
- revu votre plan d'adaptation aux changements climatiques, évalué sa réussite et modifié les activités et les mesures (au besoin).

N'oubliez pas que la planification de l'adaptation aux changements climatiques est un processus continu et cyclique. Vous devrez continuer de revoir et de modifier votre processus de planification à mesure qu'évoluent les objectifs et les besoins de votre communauté pour faire en sorte que votre plan d'adaptation aux changements climatiques demeure utile pour la communauté.

« Les peuples autochtones vivent de façon viable sur ce continent depuis des millénaires et demeurent les gardiens naturels de ces terres, de ces rivières, de ces plantes et de ces animaux. Quelles sont les valeurs et les pratiques que votre communauté a faites siennes pour avoir une existence viable? Demandez vous comment ces valeurs et ces pratiques pourraient permettre non seulement aux peuples autochtones, mais aussi à tous les autres peuples de revenir à un mode d'existence plus viable. »

—Andrew Moore, Première Nation des T'Sou ke



LISTE DE VÉRIFICATION DU GUIDE N° 6

La liste de vérification ci dessous peut servir à s'assurer de l'accomplissement des tâches décrites dans le guide. N'oubliez pas que les suggestions présentées dans ces guides pour l'exécution des tâches n'empêchent nullement la communauté de recourir à d'autres méthodes plus efficaces.

Tâche	Recommandé pour accomplir la tâche	Progrès
Créer une équipe d'évaluation ou de suivi	Coordonnateur	
Évaluer les mesures d'adaptation et le plan d'action	Équipe d'évaluation ou de suivi	
Partager les succès et les défis avec la communauté	Équipe d'évaluation ou de suivi	
Faire le suivi du plan chaque année ou tous les deux ans	Groupe de travail	
Revoir la planification communautaire relative aux changements climatiques tous les six ou sept ans	Dirigeants et membres de la communauté	

RÉFÉRENCES

CENTRE AUTOCHTONE DE RESSOURCES ENVIRONNEMENTALES (CARE) et UNIVERSITÉ DE LA COLOMBIE BRITANNIQUE (UBC). *Climate Change and Adaptive Capacity in Aboriginal Communities South of 60 Assessment Report*, 2011. Extrait de : <http://www.yourcier.org/climate-change-and-adaptive-capacity-in-aboriginal-communities-south-of-60-assessment-report-2011.html>

GIEC. « Annexe II : Glossaire » [MACH, K.J., S. PLANTON et C. VON STECHOW (éd.)], *Changement climatique 2014 : Rapport de synthèse. Contribution des groupes de travail I, II, et III au cinquième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat*, Genève, Suisse : GIEC, 2014.



CENTRE FOR INDIGENOUS ENVIRONMENTAL RESOURCES

Adresse postale
CP 26092 RPO Maryland
Winnipeg (Manitoba) R3G 3R3

Tél. : 204.956.0660
Télec. : 1.866.288.3919

earth@yourcier.org
yourcier.org

